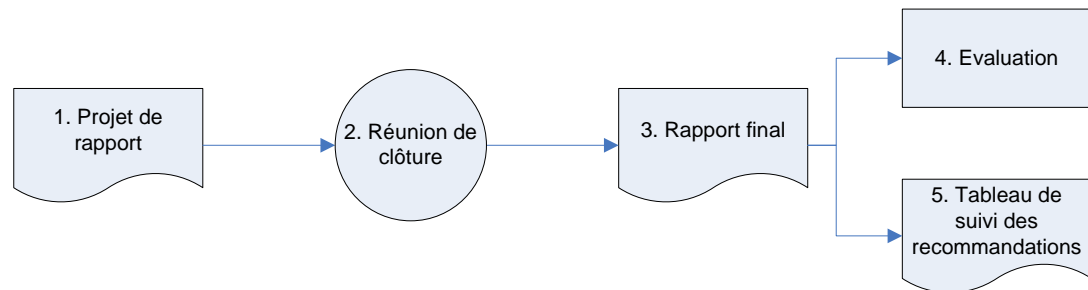


La phase de conclusion comprend **5 activités** qui répondent chacune à un but spécifique :



1. Projet de rapport → objectif : réaliser une procédure contradictoire au sujet des constats et recommandations
2. Réunion de clôture → objectif : présenter et valider les constats et expliquer les recommandations
3. Rapport final → objectif : diffuser les résultats et engager la responsabilité des auditeurs.
4. Evaluation → objectif : améliorer le processus d'audit interne
5. Tableau de suivi des recommandations → objectif : obtenir de l'audité un engagement clair et certain quant à la mise en œuvre des recommandations